



COMMUNE DE LAVAL-DE-CÈRE

Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mai 2026

Lieu : Mairie de Laval-de-Cère — Salle du conseil municipal
Heure d'ouverture : 18:15

Présents : Sébastien DAVAL ; Eva DELMAS ; Fabrice GORCE ; Michaël JOLIOT ; Michel MOULIN ; Jean-Pierre OUBREYRIE ; Elsa ROUSSILHE ; Lydie COMBESCOT.
Excusée : Joëlle PRADAYROL.

Procurations : Aucune.

Secrétaire de séance : Michaël JOLIOT

Ouverture de la séance

Le Maire, Michel MOULIN, ouvre la séance à 18 h15. La convocation a été adressée le 13 mai 2026. Le quorum est constaté (8 conseillers présents sur 9).

Approbation du procès-verbal précédent.

Lecture du procès-verbal de la séance du 6 mai 2026. Décision : approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

L'ordre du jour, tel que communiqué, est le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 6 mai 2026
3. Renouvellement de la Commission Communale des impôts directs suite aux élections municipales
4. Désignation du représentant de la commune à la SPL Cauvaldor Expansion
5. Désignation des délégués Lot Ingénierie
6. Désignation du représentant de la commune à la CLECT - " Commission locale d'évaluation des charges transférées "
7. Demande de subvention auprès de Cauvaldor au titre du Fonds de soutien de restauration du patrimoine
8. Vente du Multiple, avenant au mandat de vente
9. Désignation du délégué à l'Association Touristique des Gorges de la Cère
10. Désignation des représentants à la Commission de contrôle des listes électorales
11. Opération FDEL n° 42876 Renouvellement Horloge Lotissement la Cité
12. Opération FDEL n° 42874 Renouvellement Horloge Lotissement Laribe

13. Admission en non valeur sur le Budget de la commune pour un montant de 382,26 €
14. Admission en non valeur sur le Budget de l'eau pour un montant de 756,46 €
15. Cession du tracteur Massey Ferguson 5425, du chargeur Quicke 935, broyeur et épareuse
16. Achat d'un tracteur neuf Lamborghini Spire F, d'un chargeur frontal et d'un broyeur
17. Points supplémentaires évoqués en début de séance
18. Questions diverses

Délibérations et décisions

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Exposé : Le Maire propose la désignation d'un secrétaire de séance.

Proposition : Désignation de Michaël JOLIOT en qualité de secrétaire de séance.

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : Michaël JOLIOT est désigné secrétaire de séance.

En avant-propos, le Maire propose l'ajout de deux délibération qui seront débattues en fin de séance.

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : l'ajout de deux délibérations est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du compte rendu du 6 mai 2026

Exposé : Lecture et mise aux voix du compte rendu de la séance du 6 mai 2026.

Proposition : Approbation du compte rendu du 6 mai 2026 tel que présenté.

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : Compte rendu du 6 mai 2026 approuvé à l'unanimité.

4. Renouvellement de la Commission Communale des impôts directs suite aux élections municipales.

Exposé : la commission doit être composée du maire ou d'un adjoint délégué et de six titulaires et six suppléants ne faisant pas partie du conseil municipal. Le maire, Michel Moulin, représentera la mairie.

Les 12 personnes proposées par le maire sont les suivantes :

- Monsieur René ROUSSILHE
- Monsieur Marc HOCLET
- Madame Danièle LAFAGE
- Madame Marie Louise MARTIN épouse PARENTEAU
- Monsieur Serge LAVERGNE
- Madame Christine BUFFAMENE
- Madame Mélanie POUMEYROL épouse BELVEYRE
- Monsieur Patrick JOSSERAND
- Monsieur Stéphane DAVAL
- Monsieur Daniel VERGNE
- Monsieur Martin EYRIGNOUX
- Monsieur Alain ROUSSILHE

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

4. Désignation du représentant de la commune à la SPL Cauvaldor Expansion

Exposé : un membre du conseil municipal doit représenter la commune de Laval-de-Cère à la SPL Cauvaldor Expansion (service d'accompagnement et de soutien aux entreprises)
Le maire propose comme représentant Michaël JOLIOT

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

5. Désignation des délégués Lot Ingénierie

Exposé : deux membres du conseil municipal doivent représenter la commune de Laval-de-Cère auprès de Lot Ingénierie (Assistance technique sur les ouvrages d'arts...)
Le maire propose comme titulaire Michaël JOLIOT et suppléante Eva DELMAS

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

6. Désignation du représentant de la commune à la CLECT

Exposé : un membre du conseil municipal doit représenter la commune de Laval-de-Cère à la CLECT - (Commission locale d'évaluation des charges transférées)
Le maire propose comme représentant Elsa ROUSSILHE

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

7. Demande de subvention auprès de Cauvaldor au titre du Fonds de soutien de restauration du patrimoine

Exposé : La porte de l'église a été remplacée. Le fonds de soutien peut apporter une aide de 3660€ sur les 7320€ que coûte le remplacement de la porte.
Le maire propose de demander l'aide du fond de soutien

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

8. Vente du Multiple, avenant au mandat de vente.

Exposé : l'agence Human Immobilier en charge de la vente du multiple aurait trouvé un acheteur pour le bâtiment. L'acheteur souhaite faire baisser le prix d'achat net vendeur de 85000€ à 80000€.
Le maire soumet cette proposition aux conseillers

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

9. Désignation du délégué à l'Association Touristique des Gorges de la Cère

Exposé : deux membres du conseil municipal doivent représenter la commune de Laval-de-Cère auprès de l'Association Touristique des Gorges de la Cère.

Le maire propose comme titulaire Eva DELMAS et suppléant Michaël JOLIOT

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

10. Désignation des représentants à la Commission de contrôle des listes électorales

Exposé : les listes électorales doivent être vérifiées tous les ans par deux représentants de la mairie (hors maire et adjoints), deux délégués de l'administration représentant le Préfet (un titulaire et un suppléant) et deux délégués représentant la Présidente du tribunal judiciaire (un titulaire et un suppléant)

Sébastien DAVAL et Fabrice GORCE souhaitent représenter la mairie. Le maire souhaite demander à Monsieur René ROUSSILHE, Madame Corine MOULIN, Madame Véronique CANET et Madame Catherine POUMEYROL épouse EYRIGNOU.

11. Opération FDEL n° 42876 Renouvellement Horloge Lotissement la Cité

Exposé : en 2027 le lotissement de la cité doit être équipé d'éclairage LED, dans cet optique il faut remplacer l'horloge qui n'est plus aux normes. Le coût du remplacement est de 56500€ HT dont 11300€ HT à charge pour la commune

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

12. Opération n° 42874 Renouvellement Horloge Lotissement Laribe

Exposé : en 2027 le lotissement de la cité doit être équipé d'éclairage LED, dans cet optique il faut remplacer l'horloge qui n'est plus aux normes. Le coût du remplacement est de 20800€ HT dont 4160€ HT à charge pour la commune

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

13. Admission en non-valeur sur le Budget de la commune pour un montant de 382,26€

Exposé : le service de gestion comptable de Saint-Céré nous demande de passer en non-valeur ce montant qui correspond à des impayés de factures de cantine.

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

14. Admission en non-valeur sur le Budget de l'eau pour un montant de 756,46€

Exposé : le service de gestion comptable de Saint-Céré nous demande de passer en non-valeur ce montant qui correspond à des impayés de factures d'eau.

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

15. Cession du tracteur Massey Ferguson 5425, du chargeur Quicke 935, broyeur et épareuse.

Exposé : le maire propose de vendre le tracteur Massey Ferguson et son matériel attenant devenu inutilisable car trop grand et nécessitant le permis poids lourd. Le montant total de la vente se monte à 33000€ HT

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

16. Achat d'un tracteur neuf Lamborghini Spire F, d'un chargeur frontal et d'un broyeur

Exposé : le maire propose d'acheter un nouveau tracteur en remplacement. Ce tracteur sera plus économe en carburant, plus manœuvrable et adapté aux travaux effectués sur la commune. Le montant total de l'achat se monte à 48000€ HT

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

17. Points supplémentaires

1. Remplacement d'un mât d'éclairage au stade.

Exposé : le maire propose le remplacement d'un mât tombé par un nouveau.

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

2. Second point supplémentaire évoqué en début de séance : décision modificative concernant la cession du tracteur Massey Ferguson.

Exposé : sur les conseils du service de gestion comptable de Saint-Céré, le compte d'attribution de la vente doit être modifié. Il passe du compte de recette de fonctionnement au compte de recette d'investissement.

Vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0.

Décision : approuvé à l'unanimité.

18. Questions diverses

- Un assistant de prévention doit être nommé sur la commune. IL est proposé de se rapprocher du centre de gestion.
- Un problème d'éclairage publique est signalé au niveau du pont.
- Demande d'avancement d'installation des stations de distribution de sacs à déjections canines.

Clôture de la séance

La séance est levée à 20h15. Prochaine séance à fixer.

Fait à Laval-de-Cère, le 27 mai 2026.

Le Maire :



Michel MOULIN



Le Secrétaire de séance :



Michaël JOLIOT

